

Clef 14 : Îlots de chaleur urbains https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/V_14_Ilots-chaueur-urbains-Isadora-web.pdf

Lutter contre les îlots de chaleur urbains à l'échelle du projet, en créant notamment des îlots de fraîcheur refuges.

L'enjeu de cette clef est d'atténuer les effets d'îlots de chaleur urbains (ICU) et les risques sanitaires associés, en faisant des choix d'aménagement favorables à la baisse de température (végétalisation, formes urbaines, matériaux limitant le rayonnement solaire, performances énergétiques des bâtiments, etc.) tout en mettant en place des solutions qui minimisent les sources de chaleur anthropiques (liées à la mobilité ou à la climatisation) et qui maximisent les effets liés à des îlots de fraîcheur (interactions sociales, ressourcement, bien-être, etc.).

Pourquoi réduire le phénomène d'îlot de chaleur c'est promouvoir la santé des populations ?

- La surchauffe des espaces urbains **affecte le système cardio-vasculaire et l'appareil respiratoire** ; la pollution à l'ozone, causée par le rayonnement solaire, en aggrave le problème (Levy, 2016).
- La **hausse des températures a un impact sur la santé mentale** en termes de comportements violents, de troubles du sommeil, mais également sur le nombre de suicides qui augmente à court terme lorsque la température augmente (Burke et al., 2018 ; Easac, 2019 ; F. Lehmann et al., 2022).
- 2816 décès en excès (+16,7%) ont été observés lors des trois épisodes de canicule de l'année 2022 en France (Santé Publique France, 2022).

Les objectifs UFS de la Clef 14 visés par déterminants de santé :

« Concevoir un projet de façon à » :



Température

- Baisser la température ambiante lors des périodes chaudes
- Offrir des lieux de rafraîchissement accessibles

Autres déterminants impactés :



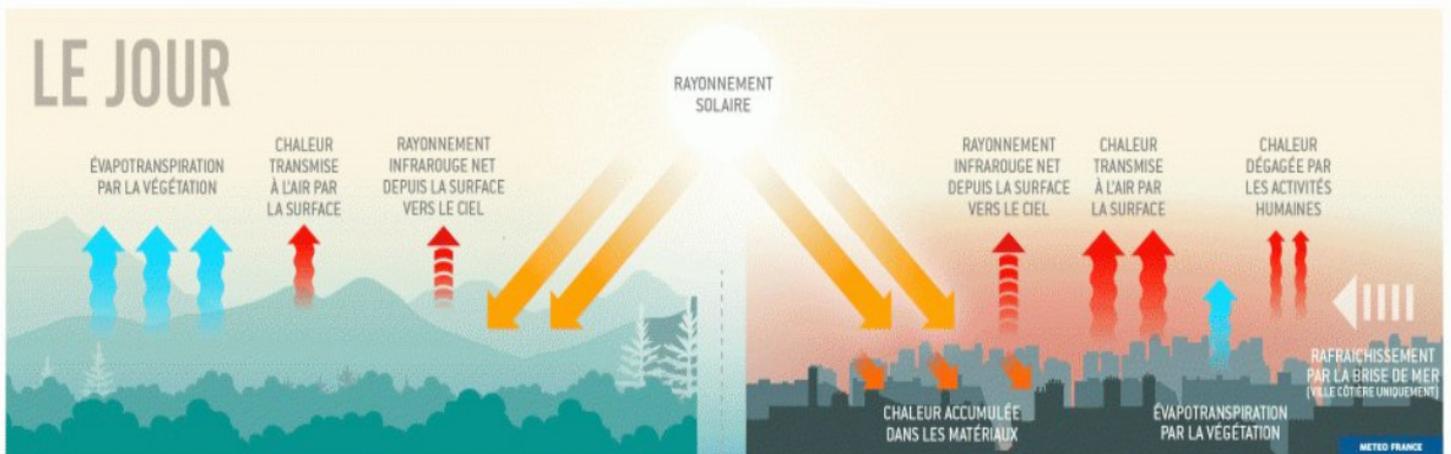
Qualité & gestion des eaux



Activité physique



Compétences individuelles



Points de vigilance :

Compte tenu des facteurs de vulnérabilité, veiller au confort thermique des équipements et établissements sensibles (notamment les logements sociaux, les établissements d'accueil de la petite enfance ou de personnes âgées, les établissements scolaires, les établissements de soins et médico-sociaux), à la fois du point de vue de leur conception interne que de leur environnement urbain (plantation des parvis, accès aisé à un îlot de fraîcheur refuge, etc.).

Thématiques d'aménagement	Effets / influences	Conséquences sur les DS
Mixité fonctionnelle (programmation et localisation des fonctions résidentielles) _Ad	Certains équipements ou établissements peuvent accueillir des populations sensibles (écoles, crèches, résidences pour personnes âgées, etc.). Le confort de ces populations en cas de canicule doit être pensé de façon globale sur l'opération (accès à un îlot de fraîcheur refuge, confort thermique des cheminements).	
Habitats et îlots (espaces bâtis délimités par des voies de circulation) _Att _Ad	L'implantation et la hauteur du bâti doivent permettre un bon rafraîchissement nocturne de l'espace public et des espaces libres au sein de l'îlot. Ce rafraîchissement est permis à la fois par une bonne circulation de l'air et par une bonne « ouverture du ciel » de ces espaces. Les lieux les plus fréquentés au sein de l'îlot doivent, quant à eux, bénéficier d'une bonne qualité d'ombrage.	
Espaces publics (ensemble de lieux accessibles et gratuits) _Ad	La conception des espaces publics doit répondre à un triple objectif : <ul style="list-style-type: none">• Offrir un confort diurne aux lieux de pause et sur les axes les plus fréquentés ;• Permettre un bon refroidissement nocturne en garantissant une bonne circulation de l'air ;• Limiter le stockage de chaleur dans les matériaux la journée.	
Espaces verts et bleus (ensemble des espaces urbains qui accueillent de la végétation et/ou de l'eau) _Ad	Les espaces verts et bleus constituent a priori des îlots de fraîcheur refuges en cas de canicule. Pour autant, leur conception doit permettre de garantir effectivement un certain niveau de fraîcheur dans ces espaces, associé à certaines commodités (mobilier urbain, horaires d'ouverture des parcs, etc.).	



Utilisation d'un bassin désactivé de couleur claire dans une sente du quartier des Bassins à flots, Bordeaux. ©a'urba

